

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

LE REVEIL

POLITIQUE — THEATRE — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

VOL. XI.

MONTREAL, 17 FEVRIER 1900.

No 249

SOMMAIRE

La messe du mort, *Vieux Rouge* — La taxe de l'eau, *Civis* — Ne sifflons pas les morts, *Jean de Bonnefon* — Leurs petits métiers, *Franc* — Les Concerts Spirituels, *Flute* — Fraudes Pieuses, *E. Bonhoure* — Chronique, *Rigolo* — L'escorte invisible, — *Marcel Lami Tsou Hsi*, *A. Saissy* — Pour vous, mesdames.

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile [franco.] à raison de 25 cts par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Ceux de nos abonnés qui ont des travaux d'impression à faire voudront bien s'adresser au No 157 rue Sanguinet ou au No 1560 rue Notre-Dame.

Le REVEIL est imprimé et publié par A. Filiatreault, au No 157 rue Sanguinet, à Montréal.

LA MESSE DU MORT

*Si iniquitates observaveris, Domine ;
Domine, quis sustinebit ?
Si vous exigez, Seigneur, un compte sévère de mes iniquités, qui pourra subsister devant vous, ô mon Dieu ?*

Il y aura tantôt deux ans que j'attendais avec impatience le moment de me servir de ce verset du psaume 129. Je me délectais dans l'espoir qu'un jour viendrait où je pourrais répéter sur le ton monotone des chœurs d'église ces quelques lignes que l'on jette sur les cadavres avant leur entrée dans l'église.

Aujourd'hui, c'est fait, et je m'empresse de les redire sur cette carcasse ambulante qui a été le ministre des Travaux Publics.

Si iniquitates observaveris, Domine ; Domine quis sustinebit ?

Le Seigneur, dans cette occurrence, est l'hon. M. Laurier, qui, après avoir scruté les iniquités commises par son *fidèle* ami, a fini par le mettre à la porte, probablement pour se sauver lui-même de la débâcle qui l'attendait aux prochaines élections, s'il avait persisté à imposer l'arte.

Il faut bien tenir compte au premier-ministre des efforts qu'il a tentés pour empêcher son copain d'être éclaboussé, en le couvrant de sa haute personnalité, mais il est arrivé un moment où il n'était plus possible de le garder près de lui sans assumer lui-même la responsabilité des fautes commises par le traître, et il a bien fallu se rendre au désir violent du parti libéral, qui ne veut plus être contrôlé par les conservateurs, et préfère retourner dans l'opposition que de faire le jeu de ses adversaires politiques.

Le parlement actuel touche à sa fin. Encore quelques mois, et il faudra demander à l'électorat le renouvellement d'un mandat qui expire le 23 juin 1901. Le gouvernement de M. Laurier a évolué de droite et de gauche, ménageant la chèvre et le chou, se rendant aux désirs du clergé toutes et quantes fois c'était le bon plaisir de n'importe quel monseigneur, et le résultat final est que ce même parti est devenu la risée du pays tout entier.

Ce que j'écris ici n'est pas destiné à être lu par la grande masse des électeurs, mais je sais que de tous les gens intelligents qui lisent le *RÉVEIL*, (et c'est parmi cette classe exclusivement que le journal recrute ses abonnés) il y en a bien peu qui ne sont pas de mon avis.

La première faute de tous les gouvernements libéraux, à Ottawa et à Québec, chaque fois qu'ils ont réussi à obtenir le pouvoir, a été de se mettre sous la gouverne des jupons.

Sitôt la machine en branle, Joséphine, Eliza, Françoise, Marie, Elizabeth, etc., prennent leur vol vers Ottawa ou Québec, et intriquent auprès de MM. les ministres pour leurs protégés ou les beaux danseurs qui fréquentent leurs salons, sans compter

qu'elles ne s'oublient pas elles-mêmes lorsqu'il y a des faveurs à distribuer.

On appelle cela de la politique progressive.

On voit des sénateurs nommés parce que leurs femmes sont riches ou jolies, et qu'elles ont quelquefois ces deux *qualités* réunies.

D'autres fois, c'est la femme d'un avocat qui demande une faveur à la femme d'un autre avocat; celle-ci profite des relations de camaraderie qui existent entre son mari et le premier-ministre et s'adresse à la femme de ce dernier qui intercède auprès du Manitou, et obtient tout ce qu'elle veut.

Tarte, lui, a procédé d'une tout autre manière. Il a compris dès le premier jour que la mollesse du premier-ministre était suffisante pour lui permettre de tout oser, et il n'a pas manqué l'occasion qu'il guettait depuis si longtemps.

Je ne sais pas s'il s'est enrichi depuis que M. Laurier l'a mis en selle, mais il est clair que sa manière de vivre est bien changée depuis le temps où le parti libéral prélevait des souscriptions pour le *grand* organisateur.

L'ex-ministre a déclaré sous serment qu'il était pauvre, très pauvre même, et personne ne l'a contredit.

Au lieu des grandes excursions de chasse et de pêche pendant la saison, Louis-Joseph se contentait alors d'une soirée au Parc Sohmer où il pénétrait avec la passe de la famille. Il n'était pas question dans ces temps malheureux de louer un Pullman pour son usage exclusif: un billet de p'tit-char était même un luxe.

Mais, aujourd'hui !... rien n'est trop beau, n'est trop luxueux pour l'ancien protégé du père Galarneau et sa précieuse progéniture.

C'est égal, ceux qui lui ont aidé dans le passé, lors de la fondation de la Compagnie du *Canadien*, par exemple, pour ne citer que M. Rainville, doivent être contents de la gratitude qu'il leur a témoignée.

N'importe, tout est bien qui finit bien, et si M. Laurier a eu réellement assez de poigne pour priver le pays des services de Joseph-Israel Tarte, je suis prêt à lui pardonner bien des injustices qu'il a commises soit inconsciemment, soit sous une pression incompréhensible chez un homme de son honorabilité.

VIEUX-ROUGE.

LA TAXE DE L'EAU

Le nouveau Conseil-de-Ville est installé et a commencé ses travaux. Deux assemblées générales ont déjà eu lieu et les comités fonctionnent. Il s'agit donc d'attirer l'attention de nos édiles sur certaines questions qui intéressent tous les citoyens.

La première qui s'impose de toute nécessité est la réglementation de la perception de la taxe de l'eau d'une manière rationnelle.

L'eau est une des premières nécessités de la vie, et le devoir de nos échevins est de la fournir aux citoyens au meilleur marché possible et d'en percevoir le prix dans les meilleures conditions favorables au consommateur.

On ne peut pas dire que cette taxe est trop élevée à Montréal. Lorsqu'on a le bonheur — je dis bien le bonheur — d'habiter une grande ville comme la métropole du Canada, qui possède tous les perfectionnements que la science et le progrès modernes ont mis au service de l'homme, il n'est que juste que ceux qui en bénéficient en paient la facture; il n'y a pas un citoyen raisonnable qui s'objectera à cela.

Mais encore faut-il que les lois qui régissent la perception des impôts créés par les besoins de la ville ne soient pas injustes et surtout vexatoires.

Le règlement imposé par la Corporation de Montréal pour la taxe de l'eau tombe-t-il dans cette catégorie de lois ?

Nous le croyons fermement, et nous allons essayer de l'établir par le raisonnement suivant :

Le contribuable est taxé pour l'usage de l'eau et de toutes les facilités que la municipalité met à son service, ce qui est parfaitement équitable. Il doit payer pour ce service et personne ne peut trouver à redire à cela. S'il ne paie pas cette taxe, la corporation, par sa charte, a le droit d'arrêter l'eau, de le poursuivre, de faire vendre ses meubles pour encaisser ce qui lui est dû. Ceci est encore absolument juste.

Nous ne contestons en aucune manière ce droit de percevoir cette taxe par tous les moyens possibles, mais ce qui est souverainement injuste, c'est qu'après avoir fermé l'eau, poursuivi et vendu un débiteur qui, possiblement, n'a pas les moyens de payer sa taxe, la municipalité s'arroge encore le pouvoir de priver ce citoyen de son droit de vote, et, de plus, le fait payer pour un service dont il peut être privé pendant plusieurs semaines et même plusieurs mois.

Nous soumettons humblement que cette manière d'entendre la justice est l'un des vestiges de la barbarie antique, et que l'on devrait trouver un moyen d'éliminer de nos lois une mesure aussi injuste que vexatoire.

Celui qui écrit ces lignes a habité la ville de Toronto durant plusieurs années, et il est forcé de dire que la perception de la taxe de l'eau ne donne lieu à aucun des

inconvéniens que l'on rencontre à Montréal.

Dès les premiers jours de janvier, les factures sont expédiées aux contribuables. Sur le prix total du premier trimestre un escompte de 50 par cent est accordé au citoyen qui paie sa taxe avant le 31 du même mois. Tous les contribuables s'empresent de payer pour obtenir l'escompte, et les frais de perception sont minimisés; les tourne-clefs deviennent inutiles, et la municipalité bénéficie de tout.

Pourquoi Montréal, la métropole du pays, ne suivrait-elle pas l'exemple que lui donne la deuxième ville du pays dans l'administration du plus important de ses départemens ?

Pour quelle raison ne donnerait-elle pas à ses contribuables l'avantage de payer cette taxe à échéance fixe ?

Si un citoyen quelconque est obligé de payer à la municipalité un montant déterminé, envoyez lui sa facture majorée avec un escompte qui diminue de moitié la somme qu'il est forcé de payer, et vous diminuerez du coup les frais de perception, les salaires des tourne-clefs, etc. Les collecteurs et autres gagistes de la corporation y perdront un salaire, vous me direz, mais il leur reste une ressource; ils deviendront agents d'immeubles, ou agents d'assurances, ou ils feront le métier quelconque de tous ceux qui n'ont pas de métier ou de profession, et tout le monde sera content.

Cette proposition est soumise à la plus complète considération du Conseil Municipal, sans espoir qu'elle sera adoptée, mais il est permis de supposer que si, par un hasard inespéré, elle était admise, ce serait au plus grand bénéfice de ceux qui paient.

CIVIS.

Faites abonner vos amis au REVEIL.

Ne sifflons pas les Morts

Dans un music-hall, après la représentation. Le parfum du tabac lutte, vaincu par le benjoin homicide et par les odeurs des humanités, dans une poussière lourde — les microbes du vice qui font leur ascension vers les peintures du plafond.

Les ouvreuses, déjà vêtues de leurs housses barbaresques, placent celles des loges et des banquettes. A l'orchestre, sur le velours d'un fauteuil, bleu comme la trace d'un baiser de barrière, traîne un fin papier froissé, chiffonné. L'ouvreuse le lance dans le promenoir, mais le dernier spectateur cueille ce papier, une lettre, la lit et la traduit de l'anglais, pieusement; la voici;

“ O mon Charly, je vous écris à l'armée du Transvaal, sans même savoir si j'écris à un vivant. Je vous écris après avoir beaucoup pleuré devant votre portrait, qui orne tout seul ma chambre d'hôtel à Paris, votre portrait que je regarde sans cesse, pour être sûre que personne au monde ne peut vous ressembler.

“ Je vous ai dit, dans ma dernière lettre de Londres, la tristesse que j'avais eue, au théâtre, quand j'avais vu tous les spectateurs de chez nous, hommes et femmes, applaudir à mains indécentes le cinématographe où passe et repasse M. Chamberlain, content et triomphant, avec les gestes d'un scarabée échappé d'un crâne de mort. J'avais pleuré, comme le jour de votre départ, au bruit sinistre de ces applaudissements fous. Je n'ava's pas compris comment des femmes anglaises pouvaient admirer cet homme qui a brutalement arraché tous les fiancés d'Angleterre, plantés et solides comme des chênes dans la terre natale, pour qu'ils aillent au loin courir, follement, après ce vent dont parle la Bible et qui passe à travers les doigts de la main avant la mort, avec la mort.

“ Vous savez aussi, mon Charly, pourquoi je suis venue ici avec mes parents, qui veulent me distraire de ma douleur, comme si je ne portais pas partout l'image de vos souffrances avec l'image de mon amour.

“Hier, on m'a menée à ce spectacle varié qu'ils

appellent ici concert. A la fin du spectacle, il y avait séance de cinématographe, vues de la guerre au Transvaal. Quand la nuit s'est faite dans la salle, mon cœur battait aussi fort dans ma poitrine que la pluie sur le toit, qu'elle frappait de ses gouttes sonores, comme si elles eussent été des larmes de cristal.

"Le rideau s'est levé, rideau qui me paraissait étendu par la douleur entre vous et moi. En voyant les soldats d'Angleterre c'était vous, mon Charly, que j'allais voir. La ligne droite de la lumière électrique traverse seule la salle obscure et se jette sur la grande toile blanche, qui a l'air d'un linceul tendu.

"La toile s'anime ; le premier tableau représente un défilé de Boërs. On m'a dit que les Français aiment la beauté et le courage. Ceux qui étaient au théâtre, hier, aimaient sûrement le courage, car ils ont applaudi les Boërs à faire crouler la salle. Ils préféreraient même le courage à la beauté, car moi je n'ai pu admirer ces hommes lourds montés sur des chevaux légers, ces hommes dont les barbes ont l'air de brosses épineuses. Vous vous battez, mon Charly, contre des hommes sans élégance et pour vous, que je connais si correct, ce doit être une grande tristesse ! . . .

Le second tableau est annoncé ; la Revue des troupes par Sa Gracieuse Majesté ! J'ai à peine eu le temps, pendant que le "mauager" faisait l'annonce, de vous revoir dans le petit cinématographe de mon cœur, passer avec votre bel uniforme, droit comme votre épée, fin comme elle . . .

"Des cris griçants semblables à la musique des fifres de votre régiment joués par des hommes ivres, des voix haletantes et sonores comme les pieds des chevaux sur le pavé humide, éclatent de plusieurs côtés. C'est une partie de la salle, le fond surtout, et aussi les occupants de quelques loges, qui seiflent et hurlent. Ces gens semblent céder à la pression d'un même ressort, le ressort fort et brutal de la haine, que la mort même ne peut rouiller.

"Ils sifflent la reine, c'est déjà beaucoup ; car cette souveraine vieille et malheureuse, les Français l'ont acclamée quand elle était belle et jeu-

ne. Ils sifflent la belle troupe qui défile, la troupe qui n'a pas voulu la guerre, mais qui l'a faite noblement. Les mots sarcastiques, les injures cyniques sont mêmes prononcés, et par des gens qui ont l'accent étranger : il y a là des Allemands et des Américains. Et je pleure en pensant que ce ne sont plus des vivants, ces hommes qui défilent : ce sont des ombres dans la réalité comme sur cette toile. De cette troupe qui passa devant la reine combien d'homme survivent ? Chacun de ces soldats n'est-il pas, aujourd'hui, un souvenir de deuil pour quelque fiancée comme moi ? La mort a versé sur ce défilé son droit sublime au salut. Les couleurs de deuil sont descendues le long de la hampe des drapeaux. De même qu'il y a des voiles de brouillard sur les allées du parc, il y a des voiles de deuil, maintenant, sur les yeux, au regard ondé de bleu et de vert, qui sont aux filles d'Ecosse.

"Les gens qui sifflent ne savent donc pas cela ? Un autre tableau excite leur fureur. C'est la descente des soldats sur la terre qui va être leur suaire. Si nous étions victorieux je comprendrais la colère des hommes. Mais tout ce qui est splendide dans la victoire, tout ce qui foudroie les yeux de colère chez les jaloux devient, dans la défaite, doux et désarmé. Le soldat qui s'est bien battu est suavement invincible par cela même qu'il fut vaincu. Si la beauté de la victoire, insolente d'éclat, blesse les yeux comme le soleil, la splendeur de la défaite courageuse se veloute comme l'astre de la nuit.

"J'ai envie de crier et je ne peux ; je voudrais demander le respect pour les vaincus à ces Français dont vous m'avez lu des poésies délicates. Mais je ne vois plus rien ou je vois autre chose que ce qui est : je revois cette danse macabre de Bâle, où la fantaisie folle d'un artiste ancien a fait défiler toute la ville, et où le soldat grimace à côté de la bourgeoise, entraînés tous deux par la Mort. C'est aussi du cinématographe cela, et gravé par le génie sur la pierre. Devant ces pauvres morts d'autrefois, vous et moi nous avons ri cyniquement, cruellement, comme rien aujourd'hui les spectateurs devant nos morts ! J'en subis la punition.

Le défilé passe toujours : oh ! ce ne fut pas long : un instant ; un éclair, mais un éclair dans lequel il tiendra des siècles. Je vous ai vu, je vous ai reconnu, mon Charly. Vous étiez pâle et vous me regardiez. Je reviendrai demain, je reviendrai tous les jours, et, devrais-je être seule à applaudir, je ferai taire les sifflets, si les bouches qui les forment sont des bouches humaines !...

“ MAUD. ”

Que le cri de cette lettre soit entendu. Gardons en France nos cris et nos sifflets qui mène à la mort, non pour ceux qui meurent. Saluons le diadème sinistre que la guerre a tressé pour trop de jeunes fronts ! Saluons ces soldats qui passent, parce que ce sont des morts, de vrais morts et non des ombres mystérieuses et vagues qui tiennent au jeu de lumière sur une toile. Les fleurs du cimetière ont germé derrière l'écran et, pour les Français, le cimetière reste l'asile du respect.

JEAN DE BONNEFON.

Leurs Petits Metiers

Très amusante la pétition que les laitiers de Roujon viennent d'adresser à la Chambre au sujet de la concurrence que leur font les Chartreux de Mougères. Ces bons moines qui parlent si volontiers de l'assiette au beurre, se contentent pour le moment du pot au lait, et les petits éleveurs de l'Hérault ne peuvent plus soutenir contre eux une lutte efficace.

Sans doute le commerce est libre ; et, si les Chartreux sont en règle sur les multiples articles du code de commerce, les pauvres paysans seront bien forcés de se taire.

Mais alors qu'on ne nous parle plus de religion, de conscience et de sacerdoce ! Au lieu de réclamer un Christ pour jurer devant la Haute Cour, que les cléricaux enlèvent la croix des portes des cloîtres pour y inscrire : “ Vacherie modèle. ”

Ceci nous rappelle une anecdote qui nous a été racontée il y a quelques semaines — Un ex-sacristain, bien connu sur la rue, entre dans une épicerie qui n'est pas à cent lieues de la rue Sherbrooke et demande du beurre. Après l'avoir goûté il dit à l'épicier.

— Vous savez, ce n'est que par hasard que j'achète du beurre ce soir, je prends toujours mon beurre à Oka.

— Oui, eh bien ! moi, c'est là que je prends mon whisky.

FRANC

Les Concerts Spirituels

M. Joseph Fabre a adressé au président du conseil la lettre que voici ;

Paris, 13 janvier.

Monsieur le président du conseil,

“ Les affiches de théâtre annoncent, entre *la Belle Hélène et la Dame de chez Maxim* ; des auditions musicales qui vont avoir lieu à Saint-Eustache. Le Tout-Paris a reçu un prospectus l'invitant à ce spectacle où les places varient entre 12 fr. et 2 fr.

“ De même qu'aux portes des églises, dans la plupart des diocèses, les clercs vendent des *Croix* pour lesquelles les curés et vicaires font, en bons courtiers, une propagande infatigable, voici que le personnel de Saint-Eustache distribue un programme de solennités théâtrales auxquelles doit servir le saint lieu après qu'on aura pris la précaution, ainsi que l'indique Mgr Richard, de “ retirer du tabernacle le Saint-Sacrement. ”

“ Jusqu'à quel point ces procédés des prêtres catholiques doivent profiter au catholicisme, c'est aux vrais dévots à s'en enquérir. Mais il y a lieu de vous demander, Monsieur le ministre des cultes : 1° si vous trouvez qu'un tel usage d'une grande église rentre dans le droit qu'a le clergé de disposer des édifices religieux pour les besoins du culte ; 2° si la recette du théâtre de Saint-Eustache sera soumise, comme celle de tous les autres théâtres, au prélèvement du droit des pauvres. ”

Veuillez agréer, etc.

Joseph Fabre.

Ici nous avons mieux que cela et la France n'est pas pour nous renseigner sur les choses religieuses.

Lorsque M. Bruchési fut élevé à la dignité d'archevêque, les processions, les ovations, les banquets, les concerts sortirent de terre, pour ainsi dire, comme les asticots après une pluie chaude. Ce n'était que ça ; il y en avait partout. Un jour, le directeur de la musique d'une grande

grande institution eut une heureuse inspiration. Il composa une cantate en l'honneur de Monseigneur, et la mit en musique sur les airs de la *Fille du Tambour Major*.

Entre autres cocasseries que contenait cette cantate, voici la finale sur l'air des couplets de *Stella* :

Oui, Léon XIII a bien choisi,
 Ram, ram, ram, ram,
 Vive Monseigneur Bruchési !
 Ram, ram, ram, ram.
 Oui, Léon XIII a bien choisi,
 Vive Monseigneur Bruchési.

Les sourires que s'épanouirent sur les figures des spectateurs étaient aussi larges que les portes béantes de la cathédrale du susdit.

FLUTE.

FRAUDES PIEUSES

Il est fâcheux que le gouvernement n'ait pas encore justifié la confiance que les congrégations veulent bien accorder à sa vigilance et à son énergie. Cette confiance, en effet, se manifeste par des actes non-équivoques, et aussi nombreux que significatifs. Les congrégations font au gouvernement l'honneur de croire qu'il est capable de faire exécuter sérieusement les lois, et, naturellement, vu le profond respect qu'elles ont pour les lois, elles se mettent hâtivement en mesure d'échapper à leur application.

Et ce n'est pas l'habileté qui leur manque. Lorsqu'il s'agit de dissimulation, de mensonge, de subterfuge, de fraude et de dol, l'Eglise est à son affaire. Ayant à l'endroit de la conscience humaine le droit de condamner ou d'absoudre, elle en peut prendre à son aise. Ainsi fait-elle. Tout ce qui la gêne est criminel, tout ce qui lui profite est non seulement licite, mais louable. La loi qui déplaît à l'Eglise est scélérate, la fraude qui l'enrichit est non seulement licite mais pieuse et sainte. Et les congrégations sont à leur service toute une légion de jurisconsultes, d'avocats, de praticiens experts à toutes les finasseries de la procédure, féconds en expédients, en chicanes et qui ont porté jusqu'à la perfection la

science de la dissimulation et des artifices au moyen desquels on peut tourner la loi.

Tous ces juristes bien pensants, nous les avons vus à l'œuvre déjà. Lorsque furent rendus les décrets d'expulsion — faits, naturellement, pour n'être point exécutés—cette bande de légistes frondeurs s'ingénia de son mieux à trouver des procédés nouveaux pour la violation légale de la loi. Des législateurs *di primo cartello*, MM. Buffet, Lucien Brun, Piou entre autres, fournirent leur contingent de subtilités canailles à l'effet de respecter les lois en les violant. Un des procédés les plus commodes qu'ils imaginèrent fut celui de la mise en action des propriétés irrégulièrement possédées par les congrégations. On constitua les " Sociétés civiles " dont le fonctionnement était calculé de façon à rétablir adroitement la main-morte. Le procédé des " personnes interposées " fut aussi fort en usage et même le fidéi-commis avec contre-lettre. En quelques semaines un immense escamotage fut opéré.

Plus de deux ou trois milliards en immeubles disparurent, je veux dire cessèrent en apparence d'appartenir aux congrégations qui n'en furent pas plus pauvres, au contraire. D'ailleurs, la complicité bienveillante des gouvernements, tous travaillés de " l'esprit nouveau ", rendit ces précautions inutiles. Depuis lors, toujours grâce à l'appui—notez que je ne dis pas : à la tolérance, car le concours que les gouvernements de MM. Méline et Ch. Dupuy ont donné aux congrégations n'a pas été purement passif, tant s'en faut — la fortune des congrégations a plus que doublé. Et la puissance qu'elles ont acquise est telle que, se sentant désidément au-dessus des lois, elles ont négligé les précautions de prudence et, carrément, ont avoué leur possession.

Mais la chute de M. Méline, la déroute piteuse des conspirateurs césariens et monarchistes, les quelques velléités de vigueur qu'à montrées le gouvernement, ont donné peur aux congrégations et, prudemment, elles s'empressent de mettre leurs biens au sec. Les saintes filles du Bon Pasteur de Nancy ont ouvert la série des dissimulations pieuses, en vendant leurs immeubles à d'autres non moins saintes filles qui se proposent de convertir cette espèce de bague d'enfants

en une maison soi-disant de santé destinée à l'exercice illégal de la médecine. Ces pauvres assumptionnistes qui, pour observer fidèlement leur vœu de pauvreté se gardent un petit en-cas de 1,800,000 francs dans un tiroir de leur caisse, ont mis en action leurs propriétés immobilières.

D'autres ont fait passer tous leurs biens sur la tête de personnes interposées, et bientôt des six ou sept milliards que possédaient sur le sol français les congrégations non-autorisés, il ne restera plus trace.

Si réellement ces artifices cousus de fil blanc pouvaient servir à légitimer la violation flagrante des lois, ce serait à désespérer de la justice. Mais, fort heureusement, le jour où il se rencontrera un gouvernement vraiment digne de ce nom, qui aura le ferme désir d'imposer, même à l'Eglise, le respect de l'obéissance aux lois, toutes les toiles d'araignées qu'on est en train d'ourdir disparaîtront d'un seul coup de balai. Il y a, en effet, dans la loi, non pas un article mais un nombre considérable d'articles qui tous sont l'application d'un seul et même principe primordial, à savoir : que le dol et la fraude invalident tous les actes qui en sont entachés.

La fraude, il ne sera pas difficile de l'établir. Elle est écrite en toutes lettres dans ces actes de société, dans ces contrats de tontine, dans ces ventes fictives qui constituent le fond et le tréfond de la jurisprudence congréganiste. Le jour où le gouvernement le voudra sérieusement, il sera possible, il sera même facile, malgré l'évidente partialité de la magistrature, presque toute cléricale, de faire rentrer dans le droit commun les congrégations en révolte et de détruire définitivement la main-morte qui, à l'heure actuelle, s'étend comme une lèpre sur le sol français.

E. BONHOURE.

UNE PROPHETE

Sans être grand prophète, on peut dire ceci : Le XXIème siècle saura gré au XIXème siècle de lui avoir transmis le BAUME RHUMAL.

Demandez la DERMAINE pour le masque, le remède la mode. Voir à l'annonce.

CHRONIQUE

A l'ouverture du Conseil-de-Ville, une jeune demoiselle, élevée dans les plus purs principes du plus pur crétinisme, voit une superbe rose trémière que le placier avait à sa boutonnière et l'enlève prestement en disant :

— Cette rose ne convient pas à votre teint.

— Merci, mademoiselle, dit le placier.

Si l'on osait prétendre que cette jeune personne ne n'est pas bien élevée, parce qu'elle a passé plusieurs années de sa vie dans un pensionnat, il y aurait des cris de paon, et l'on oserait même ajouter que c'est de l'impiété.

O tempora ! O mores !

*
* *

C'est le moment de rappeler un des discours de ce bon Rougeot, qui n'est plus là, hélas ! pour égayer la monotonie des séances d'ouverture du Conseil par ses discours.

S'il eût été là, il n'aurait pas raté l'occasion de dire à M. Pinoreau, le jardinier de la ville, qu'il avait décoré l'hôtel municipal avec les plus "belles chrysostômes" et les plus beaux "Joa-chins" des jardins de la municipalité.

Le fait est que depuis que le plus bel ornement du Conseil Municipal a laissé la ville en plan, ça manque de gaieté, et la monotonie règne en souveraine sur les délibérations du Conseil

*
* *

Au sujet des affaires municipales, je me rappelle un incident qui s'est passé il y a quelques années, alors que nous avions un maire *flush*, grand financier, du reste, comme je le prouverai par l'anecdote suivante.

Un employé de la municipalité avait imaginé de cultiver des champignons dans des couches chaudes, et à la première visite des autorités il avait offert à Monsieur le Maire un sac rempli de ses produits, qui étaient tous de belle venue.

— Kek'c'est k'ça ? dit le maire.

— Ça, Monsieur le Maire, ce sont des champignons, et voyez s'ils sont beaux.

— Qu'est-ce qu'on fait avec ça ?

— On les mange, Monsieur le Maire, avec du steak, ou tout autre viande.

— Vous êtes bien aimable, j'y goûterai et je vous en dirai des nouvelles.

Quelques jours après, Monsieur le Maire fit dire au fonctionnaire de lui en envoyer deux ou trois fois par semaine, parce que c'était très bon.

Et en effet, les envois devinrent réguliers et ne cessèrent qu'à l'époque où le champignon ne donnait plus.

Un beau jour notre fonctionnaire reçut la visite d'une Larengère du Marché Bonsecours, qui voulait savoir comment il se faisait qu'elle ne recevait plus de champignons. " Elle avait des pratiques à qui elle les vendait \$1 la livre, et comme elle ne payait que 80 cents, c'était un beau profit. "

Inutile de dire que la spéculation se termina là.

* * *
Depuis janvier 1897, il a été établi dans les Territoires du Nord-Ouest et au Manitoba, 7,427 Doukhobors et 16,787 Galiciens.

Le coût moyen des Doukhobors a été de \$7.47 par tête, comprenant la prime et la proportion des frais d'établissement et d'assistance à payer par le gouvernement en 1899.

Pendant que nos Canadiens vont se faire tuer en Afrique-Sud, ces Russes s'installaient confortablement dans nos territoires. — *Le Nord.*

* * *
Mon ami, Lorenzo Prince, est rendu à Québec, où il occupe un poste de confiance, le secrétariat de la rédaction, au *Soleil*. Je l'en félicite, tout en lui faisant remarquer qu'il a des dispositions spéciales à écrire dans les journaux qui ne sont pas en odeur de sainteté dans les saintes officines.

Aussi, je commets une indiscretion voulue en lui disant que les articles qu'il a signés *Vieux-Rouge*, dans ce temps, ne sont pas du tout orthodoxes. S'il veut faire un long séjour dans la vieille capucinière, il devra soigner son style et ne pas donner prise aux susceptibilités des calotins de la vieille capitale.

* * *
Les éditeurs de la *Petite Revue* sont poursuivis sur la plainte d'un nommé Deneault pour *libelle blasphématoire*. Il paraît qu'on appelle ça comme ça.

Je ne sais pas ce que peut être cet oiseau d'un nouveau genre, mais il est très rare en ce pays car c'est bien la première fois qu'on en entend parler.

Pour moi, il y a une chose certaine, les prévenus seront condamnés, car en ce pays, il ne faut pas même souffler sur les gardiens de l'Arche Sainte. J'en sais quelque chose personnellement.

* * *
Françoise va à Paris, en mission spéciale qui lui a été confiée par le gouvernement fédéral.

En avant les jupons!

* * *
Mon directeur m'a demandé de lui écrire une analyse d'une plaquette illustrée qu'il vient de recevoir du journal le *Truth-Seeker* de New-York. Cet opuscule est intitulé : " Le Sinai et l'Olympe. " et établit des parallèles entre la mythologie et la tradition biblique.

Entre autres illustrations, il contient les portraits de Samson et d'Hercule, d'après les deux seules photographies connues et authentiques, ainsi qu'un grand nombre d'autres illustrations de l'ancien temps.

Au lieu d'écrire cette analyse, je préfère traduire certains passages de la susdite brochure en laissant au lecteur le soin de l'apprécier lui-même.

* * *
Mon directeur m'avait demandé de m'occuper un peu de M. Bruchési cette semaine, mais j'ai d'autres chiens à fouetter en ce moment. D'ailleurs, il est à l'Hôtel-Dieu depuis quelques semaines, et les bonnes sœurs ne le laisseront manquer de rien.

* * *
Lorsque le gouvernement Laurier est arrivé au pouvoir, le premier-ministre s'est entouré de tous les hommes forts du pays ; c'est la *Patrie* qui l'a dit dans le temps.

Ceci me rappelle l'aventure de ce brave cultivateur de St-Jérôme qui avait du bois à faire scier. Il requit les services de deux hommes, les plus forts de la paroisse, et les envoya dans la forêt. Dans le cours de l'après-dinée, il alla voir comment ça marchait, et quelle ne fut pas sa

surprise de voir ses deux hommes forts tenant chacun son bout de la scie sans qu'elle bougeât.

Tous deux étaient d'égale force, et il ne se faisait aucun travail.

Le gouvernement Laurier se trouve dans la même position avec ses hommes forts.

* * *

On dit que M. L. P. Brodeur, député de Rouville aux Communes, est le remplaçant de Joseph-Israël Tarte au Ministère des Travaux Publics. Cette nomination ferait plaisir à un grand nombre d'électeurs, si M. Brodeur n'était pas l'associé du gendre de notre province, mais on semble craindre qu'il ne pourra pas se dégager de l'atmosphère familiale qui se dégage de tout l'entourage du Vieux Léon.

Qui vivra verra.

* * *

J'adresse mes remerciements les plus sincères à l'ami Lajoie, pour l'envoi d'un billet de faveur pour l'année courante au Parc-Sohmer.

* * *

Les amis sont toujours les amis.

Du moment que j'y suis, j'aime autant vider mon sac.

Dans une paroisse du Nord, très progressive, je dirai même fin de-siècle, pour me servir de l'expression consacrée, un grand nombre de nos bonnes familles canadiennes se rendent à bonne heure le printemps pour y passer la belle saison.

Tout naturellement les bons pères de famille veulent donner l'exemple à leurs enfants et assistent à la messe qu'ils écoutent avec toute l'attention et la componction que l'on doit donner à ce devoir de tout bon catholique.

Un dimanche au matin, M. le vicaire de la paroisse avait été envoyé par M. le curé pour dire la messe basse, le curé lui-même devant célébrer la grand-messe qui commençait à dix heures. En arrière de l'église près du bénitier, se tenait un groupe composé d'un jeune député des plus proches environs de Montréal, et de deux avocats bien connus, l'un portant une barbe poivre et sel qui dénotait sa haute respectabilité, l'autre une moustache noire qui cachait un sourire ironique.

Le bedeau cherchait vainement un servent de messe pour M. le vicaire. En désespoir de recherche, il s'approche du groupe et demande timidement si l'un de ces messieurs ne consentirait pas à se rendre agréable en servant la messe.

Alors le député :

— Tenez, vous voyez ce vieux monsieur chauve assis dans un banc tout près de la chaire. Il adore servir la messe. Nul doute qu'il refusera d'abord, mais insistez ferme et il finira par accepter.

Le vieux monsieur chauve oublia de faire un calembourg ce matin-là, et de plus il n'entendit pas la messe, car il était sorti furieux de l'église.

RIGOLO.

L'Escorte Invisible

Il y avait deux ans que nous étions parti de Brazzaville ; dix-sept mois que nous avions quitté nos pirogues sur la Sangha ; dix sept mois, vous entendez bien, cinq cent seize jours que nous cheminions sans répit dans le vacarme de la caravane — un vacarme assourdissant fait de tintements de casseroles, de chocs de fusils, de chansons nègres, de commandements secs, de glissements de pieds nus, le tout dominé par les plaintes aiguës des poules suspendues par les pattes au sommet du faix des porteurs. Quand elles dégringolaient, la tête en bas, elles criaient comme des satanées, battant des ailes et crispant les pattes pour se raccrocher au ballot cahotant. Notre long serpent d'hommes s'enfonçait toutes les semaines un peu plus dans le cœur du continent noir, — ainsi nommé parce qu'il est blanc de soleil, non pas un honnête soleil, comme celui que voilà, mais un soleil fou de puissance, de fureur et de brutalité, qui tantôt gonfle de sèves effroyables des forêts monstrueuses empestant la vie et la mort, exalte en danses frénétiques les jambes luisantes des noirs, en colères et en brutalités soudaines les cerveaux des blancs, et tantôt dénude la plaine interminable, boit la sève et la pensée, nous laisse écrasés, brûlés, fri.

pés comme les herbes, n'ayant plus comme elles qu'une aspiration : boire.

Nous avions déjà laissé derrière nous plusieurs cadavres : la pourriture instantanée et le bec des charognards en avaient vite fait des carcasses. En janvier, mon camarade Damet causait avec nous dans la hutte — une hutte délicieusement emplie de fumée, ce qui nous permettait de faire la nique aux moustiques. Nous étions en belle humeur. Le chef nègre nous avait régalez de bière de millet, une boisson qui n'achalanderait peut-être pas les cafés parisiens, mais qui nous paraissait plus exquise que la meilleure bière allemande sur les boulevards. Damet était un grand gaillard bâti à chaux et à sable. Le soleil, jusque-là, avait bien pu fondre sa graisse, mais non pas son entrain. Il buvait, chantait, jacassait. Il s'amusait à faire jouer son gros orteil qui sortait, nu, de sa dernière paire de souliers, brûlée par le sol en flammes et baillant de la gueule comme un alligator. Et nous de rire (il faut peu de chose, aux explorateurs comme aux soldats, pour s'égayer). Un moment après il s'écarta — il avait bu, je crois vous l'avoir dit, je ne sais combien de vases de bière : la bière, au centre de l'Afrique, se sert dans de grands vases de bois. Au bout d'une heure, inquiet, je sortis, je l'appelai.

Je le trouvai affalé sur le sol, la face blanche, baigné dans une mare rouge. Ses yeux grands ouverts me regardaient, mais *ils ne cillaient pas* ! Il était mort, emporté par une bématurie bilieuse. Sans cause apparente, sa vie tout entière s'était écoulée en jet de sang. Et l'écho de son rire sonnait encore dans la hutte ! Nous entermâmes notre compagnon dans ce coin perdu de l'Afrique, si loin des siens, si loin de sa ville natale ; et je me souviens que nous regardions avec une sorte d'indifférence la grosse pierre roulée par les noirs sur sa sépulture, — à cause des bêtes. Nous l'aimions pourtant ! Les froissements, les heurts de caractère à peu près inévitables entre explorateurs, sous cet éternel soleil qui affolent le sang et les rêves, étaient pourtant bien oubliés, emportés par cette fin misérable ! Notre excuse, c'est que nous ne nous serions pas plus attendris sur nous-mêmes. Un autre jour,

ce serait notre tour, voilà tout. Nous étions si usés par la fatigue que nous n'avions plus la force de porter une émotion vive, comme anesthésiés. Et puis, nous craignons, en parlant, de réaliser des tristesses, de nous décourager l'un l'autre, de perdre une goutte de cette énergie qu'il nous fallait garder tout entière, sans diminution de perte, ni fêlure, pour atteindre le Tchad.

Le Tchad, dont le nom retentissait dans toutes nos conversations, flambait dans tous nos désirs, s'imprimait à chaque instant dans nos yeux, quand le soir, à la lueur du couchant, ou la nuit à la clarté d'une maigre lampe portative, la carte en main, nous cherchions à devancer en esprit nos lentes étapes, à nous préfigurer le paysage sauvage, empli de barrissements, de la mystérieuse nappe africaine. Combien de fois déjà nous étions-nous vus, par un bondissement de cette imagination que n'arrêtent ni les palabres, ni les fleuves, ni les désertions, ni le manque de vivres, combien de fois nous étions-nous vus plantant sur les bords du grand lac le drapeau mangé par le soleil, tarauté par les insectes, élimé, délavé, presque incolore, déteint, qui se dressait en tête de la caravane !... Hélas ! il n'y avait pas encore là-bas que nos images. Mais par un de ces phénomènes singuliers dont foisonne l'âme humaine, ces images de loin attireraient nos corps, comme si elles eussent voulu se confondre avec nous, passer de la vie de fantôme à la vie réelle ! Et le surlendemain de la mort de Damet, nous repartions dans l'éternelle monotonie des tintements de casseroles, des chansons nègres et du bruit sourd des pieds nus.

La monotonie de cette vie d'exploration ! Je vous surprends : la vérité est toujours surprenante. Eh bien, oui, dussent m'en vouloir les faiseurs de relations sensationnelles, cette vie est monotone, sinon toujours dans la réalité extérieure, au moins dans l'âme, qui n'est plus capable de variété. De loin, on imagine des émerveillements, des alertes, des difficultés inextricables, des aventures, et, de près, c'est tout uni, tout simple, l'éternel recommencement des besognes toujours pareilles, le retour d'incidents toujours les mêmes, le départ, le cheminement en file, la chute des porteurs, les palabres, et encore

le départ, encore le cheminement, encore les palabres, les sempiternelles palabres dont Dieu vous garde. Le caravanier fait son rapport comme un chef de bureau ; l'approvisionnement va aux vivres comme un fourrier ; le chef de route trace l'itinéraire comme un officier d'état-major aux grandes manœuvres. J'exagère ? Mais même les accidents les plus graves glissent sur vous comme sur un rocher poli. On n'a pas du tout la sensation de rien faire ni de rien voir d'extraordinaire. Chose bizarre, le lecteur de l'exploration est, je crois bien, plus ému que l'explorateur. Peut-être que le tragique ne se sent qu'à distance. On serait très étourdi, je vous assure, si l'on vous traitait de héros.

Nous avons beau avancer, — cette fois, nous étions au cœur d'une sorte de jungle, avec des ombelles grandes comme des parasols par-dessus la tête, — nous ne parvenions pas à découvrir une seule de ces grosses bêtes dont la ménagerie exotique est toute pleine : rhinocéros, éléphants, lions, etc. Carral, notre chef, expliquait : " C'est le tapage de la caravane qui les fait fuir à dix lieues à la ronde. " Mais Léritens, furieux de ne pouvoir utiliser son arsenal de carabines, hochait la tête, niait leur existence, grognait : " J'ai envie de partir pour le jardin des Plantes ! " Quand au paysage, il y avait longtemps qu'il ne nous intéressait plus. Où étaient-elles ces premières semaines où il nous enchantait par l'étrangeté, l'inconnu de ses formes et de ses feuillages, par le prodige du débordement de ses sèves ivres dans un ciel incandescent ? La première fièvre de couleur locale passée, nous y sommes devenus tout à fait insensibles. Nous ne le voyons plus ou plutôt nous ne le voyons qu'à l'état topographique. Ce n'est plus qu'une carte un peu plus grande, un peu plus remplie, voilà tout. Les sites les plus éblouissants, les végétaux les plus étonnants par la force et par la stature — ces végétaux-mastodontes, emplis, comme les grands pachydermes, d'une vie énorme et comme préhistorique, — à la longue, c'est le mot de Léritens, " ne vous disent plus rien ". Parole triviale et profonde ! Eh ! s'ils ne nous disent plus rien, en effet, c'est que pour nous, ils n'ont pas encore, ils n'auront jamais toutes ses voix

obscurcs, toujours chuchotantes avec les feuillages dans les arbres de nos pays ; que ces baobabs ne se sont points mêlés comme les chênes aux rires et aux rêves de notre enfance ou de notre race ; que ces fleurs étrangères, fussent-elles splendides, ne nous rappellent point de mains chéries ; pour tout dire, enfin, que la beauté des choses n'est peut être qu'un héritage de songes. Oh ! tous ces échassiers éclatants pour un moineau ! toute cette flore, pétrie d'ardeurs colossales pour une violette !

Un soir nous arrivâmes près d'un petit rio. Ce n'était rien après des fleuves tumultueux que nous avons traversés. Mais l'eau pure était si tranquille entre ses rives herbues ! Mais les arbres qui le bordaient avaient un feuillage si gai, si remuant, si vacillant, presque pareil à celui de nos peupliers !

— Tiens ! on dirait un coin de France, cria Léritens.

Et les autres le crièrent au fond de leur cœur. Nous nous roulâmes dans l'herbe et dans nos souvenirs. Sous l'explorateur au front noirci, à la face cathétique — non sans peine, non sans hésitation — l'homme d'Europe reparaisait, à notre grand étonnement. Car, si extraordinaire que cela puisse sembler, nous l'avions oublié. Ce fut une impression de joie délicieuse.

Joie très rare, tôt passée ! Il se produit, en effet, dans ces longs voyages, un phénomène singulier et que peu de gens notent, parce qu'il s'accomplit par une progression insensible. Les premières semaines, les premiers mois, nous étions tous pleins de souvenirs du pays, très nombreux et très vifs. À l'étape, ces souvenirs débordaient ; nous finissions par vivre avec les familles et les amis de nos camarades comme si nous les eussions connus. Avec chacun de nous, toutes sortes de coins et de visages de France pénétraient dans l'obscurc Afrique. À son grand étonnement, l'Opéra s'installait, reluisait et chantait parmi les forêts de gommiers. Des maisons lointaines, aux fenêtres fleuries de roses, au seuil usé par les pas des ancêtres, sautaient par-dessus les murs jusqu'au pays des huttes. Et des fantômes de femmes qui en eussent été stupéfaites dansaient parmi les noirs grimaçants. Et c'était

toute une escorte invisible, plus fourmillante, plus utile, plus réelle que l'autre. Les noirs seuls ne l'entendaient pas. Elle ne laissait aucune empreinte, sinon dans nos cœurs. Elle flottait sur nous, comme sur les héros antiques les dieux familiers qui pansaient les blessures, exhortaient les courages et déterminaient la victoire.

Puis il arriva une chose étrange. Les conversations peu à peu tarirent ; les visions d'outre-mer se firent plus rares, la caravane imaginaire se clairsema. Nous étions de plus en plus seuls, réduits à nous-mêmes. A mesure que les ballots venus d'Angleterre et de France se vidaient sur la route, se vidait aussi la mémoire. Les visages d'amis et de femmes qui jusqu'alors nous avaient tenu compagnie s'en allaient avec les cotonnades et les perles d'échange. Autrefois, il nous avait paru dur d'être perdus, si loin, sans nouvelles de ceux que nous aimions et que nous avions laissés, là-bas. Maintenant nous n'y pensions plus. Quelque temps, j'essayai encore de retenir quelques-uns des fantômes lointains. Je tendais les mains vers eux : ils m'échappaient ! Je ne pouvais plus me rappeler les figures ! Bientôt je n'essayai plus. Je n'en souffrais pas. Les choses d'Afrique, lentement, avaient refoulé, enterré dans les parties obscures de notre mémoire, les choses d'Europe. Elle était partie, l'escorte invisible ! Partie tout entière ! Tout entière elle avait déserté, comme tant de nos porteurs !

Quand je me couchais, le soir, sur les caisses d'instruments pour m'isoler du sol fiévreux, je n'avais plus sous mon crâne obscurci, pélemêle, que des visions de caravane, les sensations musculaires de mes jambes allant et venant, la carte du Comité de l'Afrique française avec les petits rayons indiquant les itinéraires, et les cous de nègres tendus sous les derniers ballots blancs.

MARCEL LAMI.

LA RESSOURCE.

Pour couper court aux suites souvent terribles d'un refroidissement, nous n'avons que le BAUME RHUMAL, mais nous l'avons. 17

TSOU-HSI

IMPÉRATRICE DOUAIRIÈRE DE CHINE

Nous sommes, en vérité, bien renseigné sur les affaires de Chine ; les agences et les journaux anglais s'en chargent. Il y en a un certain nombre en Extrême-Orient dont les paroles semblent d'Évangile, les journaux français les reprennent et c'est ainsi que notre "Agence Havas" communiquait une longue dépêche du *North-China Herald*, de Shanghai, que le *Journal*, du reste, a reproduite, contenant une Tsung-Li-Yamen, protestant contre les agissements français ; et, autant de raison sans doute, déclarant que l'ambition des Italiens n'est pas satisfaite par la cession de la baie de San-Mun !

Quand ils s'en mêlent, les Anglais ont une ironie vraiment céleste. Qu'ils reprochent à la France ses menées en Chine, c'est déjà excessif, mais qu'ils viennent parler à l'Italie de cette baie de San Mun, à laquelle elle dut renoncer parce qu'elle ne fut pas soutenue dans ses réclamations à Pékin par l'Angleterre, cela dépasse les bornes. Tous les jours on découvre l'Amérique, on invente la poudre dont la formule, dit-on, fut trouvée par les Chinois, et l'on révèle au monde que, depuis quelque temps, le pouvoir effectif de l'Empire du Milieu se trouve dans les mains, non pas de Tsung-Li-Yamen, mais d'une femme. Reprenons-en l'histoire ou la légende :

Il y avait une fois, dans une des provinces du centre de ce pays qu'on appelle l'Empire du Milieu, un homme ruiné par les guerres et les brigandages, et qui mourut, ne laissant à sa veuve, pour toute fortune, qu'une petite fille.

Pour arracher l'enfant à la faim, ou la vendit à l'âge de onze ans, au vice-roi de la province, lequel, en homme prévoyant, voulait assurer le recrutement de son harem.

La jeune Tuën — c'est ainsi qu'on la nommait — était ambitieuse : elle broda pour le maître une tunique où les fleurs et les bêtes extraordinaires faisaient chatoyer les plus merveilleuses couleurs. Si bien que le vice-roi voulut voir l'ouvrière, et la trouva belle et maligne à l'envi.

Elle a des yeux retroussés vers les tempes,
Le teint plus clair que le cuivre des lampes.

Un pied petit à tenir dans la main,
Les ongles longs et rougis de carmin.

Par son treillis elle passe la tête
Que l'hirondelle en volant vient raser
Et chaque jour aussi bien qu'un poète,
Chante le saule et la fleur de pêcher.

Le vieux mandarin, pris à tant de grâces, demande à la fillette ce qu'elle peut bien désirer, comment il peut reconnaître son adresse et sa beauté. Ce à quoi Tuen répondit : " Je veux apprendre à lire. " Et on lui donna des maîtres.

Apprendre à lire dans un pays où l'on gagne considération, honneur et fortune par la science c'est montrer de l'ambition, et Tuen n'en manquait pas.

Si étrange que cela puisse paraître, il y a des pays barbares où les hommes sont considérés en raison de ce qu'ils savent.

Tuen apprit beaucoup.

Un jour son maître eut des difficultés avec quelque voisin turbulent. Il recourut à l'intervention de l'empereur. Il obtint satisfaction et, voulant montrer sa reconnaissance, il conduisit à Pékin, dans le palais impérial, la jeune Tuen, âgée de quatorze ans. " J'apporte, dit-il, ce que j'ai de plus précieux. "

La majesté impériale ne troubla point la jeune Tuen. Elle entreprit bravement la conquête de Hsienfeng, et, peu à peu, le Fils du Ciel se laissa gagner aux attraits de cette Fille de la Terre.

Sa bouche a des rougeurs de pêche et de fram-
[boise,
Ses mouvements sont pleins d'une grâce chinoise
Et près d'elle on respire, autour de sa beauté,
Quelque chose de doux comme l'odeur du thé !

Tuen, désormais, s'appellera Tsou-Hsi ; elle sera la seconde épouse de l'empereur ; à la mort de Hsienfeng, elle sera la régente, elle deviendra la femme-roi, la forte tête du gouvernement de Pékin.

Le rôle des femmes, dans cet Extrême-Orient, est plus considérable qu'il n'apparaît aux yeux de bien des voyageurs, qui n'ont point pénétré l'esprit et les mœurs d'une société différente, sans doute, mais ayant sa raison d'être, puis-

qu'elle répond aux besoins de plus de 400 millions d'individus.

Souvenons-nous du rôle que joua la reine de Corée, cette fille de la grande famille des Min qui avait apporté, à Séoul, les mœurs et le langage de la Chine, qui veillait à la stricte observance des " rites impériaux " et qui, du fond de son " Yamen ", organisait la résistance des Coréens contre les étrangers jaunes ou blancs. Elle avait l'âme dure, cruelle, mais aussi vraiment royale. Sa volonté inflexible ne s'exerçait le plus souvent que pour ce qu'elle croyait être le bien du pays.

On l'assassina. C'est le sort ordinaire des gens qui se distinguent de l'ambiant ; on s'en débarrasse, selon les pays d'une façon plus ou moins brutale, mais on s'en débarrasse ; ils sont gênants.

Depuis la mort de l'empereur Hsienfeng, c'est-à-dire depuis 1861, Tsou-Hsi seule, en fait, gouverne.

Hsienfeng eut pour successeur un fils mineur, dont la mère avait été une des femmes de second rang de l'empereur. Tsou-Hsi exerça le pouvoir en qualité de régente, et le jeune monarque une fois majeur ne tarda pas à mourir, comme par hasard.

Il fut remplacé par un enfant de quatre ans, fils du prince Chun, et neveu de la reine, laquelle prétendait l'avoir fait adopter et désigner par l'empereur défunt. On l'appelait Kouang-Sou.

Tsou-Hsi reprit la légence et continua à gouverner, d'accord avec Li-Hung-Tchang.

En 1887, Kouang-Sou fut déclaré majeur, mais, comme son prédécesseur, il n'a jamais joui que d'un pouvoir nominal.

Débile, efféminé, prématurément vieillot, épuisé, relégué par Tsou-Hsi dans le harem impérial, Kouang-Sou n'avait rien d'un réformateur.

Et, cependant, un jour, il révoque Li Hung-Tchang, conseiller de l'impératrice, et le plus illustre représentant de l'ancien régime, et promulgue divers édits qui proclament son intention de faire entrer la Chine dans la voie des réformes. D'imprudents conseillers, lui persua-

dent de se débarrasser de Tsou-Hsi et 3,000 hommes sont demandés à un général qui, tremblant, va tout raconter à l'impératrice.

Alors, commence la série des châliments. Quatorze ennuques, confidentes de l'empereur, sont décapités dans la cour du palais pendant que Kouang-Sou fait une solennelle rétractation. C'est un "sauve qui peut" général. Mais l'adroite impératrice arrête à temps les principaux conspirateurs, qui ont la tête tranchée.

De pieuses mains, dit un journal chinois, recousirent les têtes sur les troncs, pour que, selon le saint usage, les cadavres fussent entiers. Mais personne n'osa toucher au corps du jeune frère de Kang-Yu-Wéi, le conseiller de Kouang-Sou, tant on craignait la colère de l'impératrice."

Tsou-Hsi reprit le pouvoir, avec son inséparable Li-Hung-Tchang. Elle éloigna des affaires les partisans de Kouang-Sou et fit cloîtrer plus étroitement que jamais le souverain. Mais les velléités d'indépendance qu'avait manifestées le jeune empereur l'inquiétaient, et cela explique pourquoi l'impératrice douairière vient de faire signer à l'infortuné monarque un édit désignant comme son héritier au trône le prince Pou-Tsing fils du prince Tuan.

Maintenant, Tsou-Hsi, est sans craintes. A la moindre tentative de Kouang-Sou, il disparaîtra emporté par une fièvre maligne qu'un dragon aura jeté de la lune.

Cela commence comme un conte de fées, mais se poursuit comme un drame. Que de traces sanglantes dans le jardin de Tsou-Hsi !

A. SAISSY.

TRADUCTION ET REDACTION

Souvent le monde commercial, industriel ou financier désire confier la rédaction de ses circulaires, brochures ou annonces à des experts ; mais on ne réussit pas à les trouver, à moins que, comme cela arrive trop souvent, sa confiance ne soit accordée à des gens qui n'ont ni la science ni l'expérience. Il ne suffit pas de faire beaucoup de publicité : il faut encore et surtout qu'elle soit à point. Si la forme ne vient pas à l'appui du fond, le but visé n'est pas atteint, la pensée de l'intéressé est mal exprimée, peut être même n'est elle pas du tout comprise par ceux dont on recherche la clientèle.

On nous a très souvent demandé d'organiser ici, sous les auspices du REVEIL, un service de rédaction générale et de traduction d'anglais en français, ou *vice versa*. C'est pour satisfaire à cette demande que nous venons annoncer que dorénavant des experts se chargeront non seulement de travaux commerciaux, mais littéraires et techniques.

Notre tarif n'aura rien d'exorbitant, nous apporterons dans l'exécution des commandes un soin méticuleux et toute la célérité possible.

On pourra s'adresser à la direction du REVEIL, au No 157 rue Sanguinet, ou par lettre au bureau de poste, Boîte 2184, Montréal.

AUX SOURDS— UNE DAME RICHE, QUI A été guérie de sa surdité et de bourdonnements d'oreille par les Tympan artificiels de l'INSTITUT NICHOLSON, a remis à cet institut la somme de 25,000 frs. afin que toutes les personnes sourdes qui n'ont pas les moyens de se procurer les Tympan puissent les avoir gratuitement. S'adresser à l'INSTITUT NICHOLSON, 780, EIGHTH AVENUE, NEW-YORK.

UNE PERLE.

Une des perles de la science humaine, c'est le BAUME RHUMAL et qui guérit les affections de la gorge et des poumons.

16

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS & C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Demandez un numéro échantillon du RÉVEIL qui vous sera envoyé gratuitement pendant quatre semaines à toute adresse qui sera fournie au Canada ou aux Etats-Unis.

POUR VOUS, MESDAMES !

Le secret de ce pouvoir étrange que la femme possède sur l'homme, ce pouvoir dont nul ne peut se soustraire, réside surtout dans la beauté des traits et de la peau. Aussi, une femme qui veut conserver tout son empire doit-elle faire tout en son pouvoir pour bien garder ces deux biens inestimables. Dans ce pays, malheureusement, les maladies et les décolorations de la peau sont nombreuses et variées, et jusqu'à ce jour, nul remède efficace n'avait encore été trouvé pour leur traitement.

Aujourd'hui la science vous dote d'une préparation que vous pouvez réellement qualifier du nom de sauveur, et elle justifiera ce titre. C'est la Dermatine, qui vous rendra la peau plus belle que celle du plus rose bébé de vos rêves.

L'application en est facile, elle ne laisse aucune trace pendant que vous vous en servez et la guérison est prompte et assurée.

Quoi de plus désagréable pour une jeune et jolie femme de se voir défigurée par ces plaques d'un jaune intense, qui lui rendent la vie douloureuse. Avant la découverte de ce merveilleux procédé, les femmes étaient bien obligées de subir leur triste sort et de se résigner; mais à présent il n'y a plus de raison de se désoler, puisqu'elles ont à leur portée un remède unique.

Les taches de rousseur disparaissent comme par enchantement devant ce conquérant qui ne s'arrête jamais avant d'avoir remporté une victoire complète.

Les comédons (taches noires) s'enfuient et ne reparissent plus après avoir subi l'action de la Dermatine.

Enfin toutes les décolorations de la peau sont guéries en très peu de temps et l'expérience vaut la peine d'être tentée.

Conservez votre beauté, mesdames, c'est un des biens les plus précieux que vous possédez.

Rendez service à vos amies qui sont dans le même cas en leur signalant la venue de ce **messie**.

Elles vous remercieront d'avoir été la cause indirecte de leur bonheur.

Voyez l'annonce de la Dermatine.

LA DERMATINE

POUR LA GUÉRISON DU

**Masque,
des Taches de Rousseur,
des Comédons et
de toutes les décolorations
de la Peau.**

GUÉRISON GARANTIE

Toutes les femmes affectées par le Masque les taches de Rousseur, les Comédons et toutes les Décolorations de la Peau, viennent de trouver

Un Sauveur !

C'est la

Dermatine

Une préparation qui enlève en quelques jours toutes les taches de la Peau, quelles qu'elles soient.

Prix: 50c. et \$1.00 la Bouteille.

S'adresser

Tiroir Postal 2184,

MONTREAL CANADA